

ESPACE TEST AGRICOLE ROYAN ATLANTIQUE



REJOIGNEZ
L'ESPACE TEST AGRICOLE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE



Un dispositif pour tester sa
production maraîchère grandeur nature
pendant 1 à 3 ans.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
L'Europe investit dans les zones rurales.

LE PROJET

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) accompagne le développement de l'offre en maraîchage biologique en réponse à la demande des acheteurs de la restauration et des consommateurs. Pour faciliter l'installation de nouveaux maraîchers bio, la CARA déploie un espace test agricole et en a confié la gestion à la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) Champs du Partage.

UN TEST D'INSTALLATION DANS UN CADRE JURIDIQUE SÉCURISÉ

Le test d'activité consiste à mettre à disposition de porteurs de projets un lieu et des moyens de production ; un cadre juridique spécifique (contrat CAPE*) et un accompagnement personnalisé (formation aux techniques de culture et à la gestion d'entreprise). À la différence du stage ou du contrat salarié, les personnes en test se retrouvent en situation réelle d'entrepreneur pour développer leur production, clientèle et réseau professionnel.

ACCOMPAGNEMENT

Vous bénéficierez d'un accompagnement multi partenarial notamment autour de :

- l'approfondissement des techniques maraîchères et l'utilisation du matériel
- la gestion d'un projet entrepreneurial
- l'insertion dans le tissu socio-professionnel
- le parcours à l'installation

MOYENS MIS À DISPOSITION

Le site permet l'accueil de porteurs de projets en **maraîchage biologique**.

Chaque porteur de projet disposera de :

- **surfaces de plein champ**
- **surfaces de culture sous tunnel**
- **un espace sous serre** pour plants maraîchers
- un **parc matériel** polyvalent (outils de travail du sol, semis, et entretien)
- un **système d'irrigation** (forage, pompe, réseau d'irrigation)
- un **bâtiment** de stockage / rangement
- un **local** de repos et toilettes sèches

PROFIL DES CANDIDATS

Avoir une formation de type **BPREA**** et/ou une expérience significative dans le domaine / Avoir un **projet d'installation concret** / Être éligible au **contrat CAPE**** (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, salarié à temps partiel) / Être en mesure d'apporter le fonds de trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité / Être autonome dans ses déplacements.

DURÉE

De une à trois années de test possibles, selon les modalités du CAPE* et les ressources financières.

*CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise

**BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole

SITUATION DU LIEU TEST

Exploitation de 4ha située chemin des serres sur les communes de Le Chay, Saint-Romain-de-Benet et Saujon. Le site longe le canal de la Seudre et est entouré d'exploitations en agriculture biologique et d'espaces boisés.



Conception : CARA 2022 - Audrey PENAUD - Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATION & CANDIDATURES

Vous souhaitez candidater pour intégrer cet espace test ?

Contactez **Yann Théo Le page**

Animateur Champs du Partage

champsdupartage.ml@gmail.com

07.83.37.06.27



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
L'Europe investit dans les zones rurales.